

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Mitzic : elle tue son amant à coups de gourdin

E. EBANG MVE  
Oyem/Gabon

**D**AME Delphine Andeme Oyane est poursuivie par le Ministère public pour coups mortels sur la personne de son amant, Alexis Minko Essangone. Les faits se sont produits, dernièrement, au cours d'une cérémonie funéraire organisée au village Ndzeng-Engong, à une dizaine de kilomètres de

Mitzic, le chef-lieu du département de l'Okano. Une source rapporte qu'après l'inhumation d'un proche dans le village cité plus haut, le couple aurait eu une violente dispute dans le corps de garde, devant des villageois interloqués. À la suite de quoi Andeme Oyane qui, d'après la source, a ouvert les hostilités, s'est précipitée dans une cuisine, s'armant d'un gourdin. Profitant de l'effet de surprise, Alexis ayant le dos tourné lorsqu'elle a réapparu, Delphine aurait asséné un violent coup sur la tête de son concubin.

À leur retour à Minko

Dame Delphine Andeme Oyane est poursuivie par le Ministère public pour coups mortels sur la personne de son amant, Alexis Minko Essangone.

M i b e , leur village, le concubin se serait plaint de vives douleurs. Sur ces entrefaites, Delphine

Andeme Oyane se serait mise à lui prodiguer des soins à la maison. Alexis Minko Essangone n'aurait été conduit au Centre hospitalier régional d'Oyem (CHRO) que beaucoup plus tard, où il a succombé, malheureusement, à ses graves blessures.

Interpellée par la brigade-centre de gendarmerie de Mitzic, puis placée en garde en vue pour les nécessités d'enquête, la présumée meurtrière aurait avoué les faits mis à sa charge durant l'interrogatoire. Puis devant le parquet d'Oyem, pendant l'audition.

Le magistrat instructeur l'a alors inculpée pour coups mortels, avant de

la placer sous mandat de dépôt à la prison centrale d'Oyem, en attendant d'être fixée sur son sort.

Delphine Andeme Oyane attend son procès en prison.



Delphine Andeme Oyane, la suspecte, séjourne déjà ici au Peloton.

### Brève

#### ABUS DE POUVOIR QUAND TU NOUS TIENS !

**L**e lundi 25 novembre dans la nuit (vers 20 h), à la recherche de médicaments pour son bébé hospitalisé pour "détresse respiratoire", une dame voit sa voiture interpellée par un gendarme au carrefour STFO, pour un contrôle. Elle obtempère et présente les documents du véhicule. La Visite technique a expiré et l'agent le lui fait remarquer. Puis l'agent s'adresse en ces termes à la dame : " Madame, là, il y a un problème ! On fait comment ? "...

La femme explique qu'elle est attendue en urgence à l'hôpital pour remettre des médicaments – elle lui montre les produits – pour les soins du bébé. Mais peine perdue. Des minutes s'écoulent, et alors que la dame s'attend à être verbalisée, quelle n'est pas sa surprise de voir le pandore, qui voulait certainement un "arrangement", mettre les documents dans sa poche, aller monter dans le camion de patrouille et partir. Sans laisser d'adresse.

Désespérée, la dame reprend courageusement le volant, à ses risques et périls, va à l'hôpital avant de regagner très tard son domicile de Bambouchine. Elle ne retrouvera ses documents que le lendemain à Gros-Bouquet.

Question: la vie d'un être humain vaut-elle moins que la carte de visite technique du véhicule?

REPUBLIQUE GABONAISE  
REPUBLIQUE GABONAISE  
MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, CHARGE DU DIALOGUE SOCIAL  
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)  
AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET INTERNATIONAL CHARGÉ DES AUDITS TECHNIQUES DE LA SOUS COMPOSANTE 1.2 DU PRODECE « AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET MISE À NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ETFP EXISTANTS »

No de Prêt : 8582 GA

No de référence : AMI/CS/14-2019/UCP-PRODECE du 28/11/2019

1. La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du **Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE)** et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de l'ÉTAT Gabonais après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'ÉTAT Gabonais ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.

2. Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) sollicite des candidatures pour le **recrutement d'un cabinet international chargé des audits techniques de la sous composante 1.2 du PRODECE « Amélioration de la qualité et mise à niveau des établissements d'ETFP existants »**.

Le cabinet sera chargé d'auditer techniquement le programme de restructuration des 4 établissements en vue de fournir une opinion indépendante sur la conformité de la mise en œuvre au regard des objectifs convenus.

Les différentes missions sont détaillées dans les Termes de référence.

3. L'UCP-PRODECE invite les Cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Cabinets peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Pour ce faire, le Cabinet doit justifier d'au moins deux (2) missions en matière de montage, en évaluation de projets et en audit technique de projets.

Le cabinet devra proposer le personnel suivant :

- Un Expert en formation technique et professionnelle (Chef de mission), titulaire d'un diplôme de niveau (BAC+5 au minimum) en ingénierie de la formation ou tout autre diplôme reconnu équivalent, justifiant d'au

moins une expérience professionnelle de dix (10) ans dans le développement et la gestion de projets de formation et ayant au moins cinq (05) ans d'expériences en montage de projets d'établissements d'enseignement technique et professionnel ;

- Un Expert en gestion de projets, titulaire d'un diplôme de niveau (BAC+5 au minimum) en gestion de projet ou tout autre diplôme reconnu équivalent, justifiant d'au moins 10 ans dans l'évaluation des projets de développement et ayant une expérience professionnelle pertinente de huit (08) ans au minimum en gestion de projets dont au moins 05 années dans la gestion ou le suivi de programmes de formation professionnelle.

5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Version de Janvier 2011 révisées en 2014 s'appliquent, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives (disponibles sur le site web de la Banque Mondiale <http://www.worldbank.org>).

6. L'opérateur sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualification des consultants (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence (TDR) à l'adresse ci-après : Unité de Coordination (UCP), B.P. : 1269 Libreville – Gabon ; ou par téléphone au n° + 241/074 49 62 94/071 44 28 78 et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique à [ucp.prodecegabon@gmail.com](mailto:ucp.prodecegabon@gmail.com).

8. Les plis porteront la mention suivante « **RECRUTEMENT D'UN CABINET INTERNATIONAL CHARGÉ DES AUDITS TECHNIQUES DE LA SOUS COMPOSANTE 1.2 DU PRODECE « AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET MISE À NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ETFP EXISTANTS »** ».

9. Les manifestations d'intérêt écrites en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le **vendredi 13 décembre 2019 à 14 heures 00** (heure locale).

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination (UCP) du PRODECE  
B.P. : 1269 Libreville – Gabon  
Quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC, ancien siège Azur)  
Tél. n° 241/074 49 62 94/071 44 28 78  
email : [ucp.prodecegabon@gmail.com](mailto:ucp.prodecegabon@gmail.com)